



# JOURNAL MUNICIPAL

*Mars 2020*

## À l'intérieur :

- Page 1 : Date de conseil et information  
Page 2-3: Information Covid-19  
Page 4: Pour votre information  
Page 5 : Activités à venir et nouvelles municipales,



**Prendre note que la prochaine séance du Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand sera lundi 6 avril 19h30 à l'hôtel de ville.**

### Fermeture du Bureau municipale;

Prenez-note que le bureau municipal est fermé pour une période indéterminée. Nous sommes disponibles à répondre à vos questions par téléphone au 418-743-2914 poste 1 du lundi au jeudi entre 10h00 et 16h00, par Facebook (Messenger) ou par courriel [stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca](mailto:stleonlegrand@mrcmatapedia.qc.ca) Pour les urgences des rendez-vous seront disponibles.

### Paiement de taxes;

Vous pouvez payer les taxes prévues pour le 30 de mars 2020 par accès D ou par chèque à la poste, si vous êtes en quarantaine et que vous avez des difficultés à faire votre paiement veuillez nous contacter pour prendre arrangement. Les paiements en argent se feront sur rendez-vous en appelant au 418-743-2914 poste 1



**ON SE PROTÈGE**  
ET ON PROTÈGE LES AUTRES.

 Ligne d'information : 1 877 644-4545  
[quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus)



# CORONAVIRUS (COVID-19)

MESURES PRISES  
PAR LE GOUVERNEMENT



**14 jours**



**ISOLEMENT VOLONTAIRE**

- Personnes de retour au pays
- Personnes avec des symptômes

**14 jours**



**ISOLEMENT OBLIGATOIRE**

Employés fonction publique, santé, éducation et services de garde de retour au pays

**ANNULATION**  
des rassemblements intérieurs  
de plus de **250** personnes

**FERMETURE**  
des écoles, cégeps,  
universités et services  
de garde jusqu'au  
**29 MARS**

[quebec.ca/coronavirus](http://quebec.ca/coronavirus)  
**1 877 644-4545**



# COVID-19

## MESURES SPÉCIALES DE L'ASSURANCE-EMPLOI



- Les travailleurs en **quarantaine** sont admissibles;
- Suppression de la période d'attente d'une semaine;
- Jusqu'à **15 semaines** de remplacement du revenu;
- **Traitement prioritaire** des demandes en quarantaine.

Pour bénéficier de ces mesures **si vous êtes en quarantaine**, appelez ce numéro:

**1 (833) 381-2725**

# CORONAVIRUS (COVID-19)

NOUVELLES MESURES PRISES  
PAR LE GOUVERNEMENT - 15 MARS

## FERMETURE

de plusieurs commerces,  
endroits publics et lieux  
de rassemblement



### Secteur culturel

- Bibliothèques
- Musées
- Théâtres
- Salles de spectacles
- Autres similaires



### Secteur loisirs

- Piscines, spas, saunas
- Stations de ski
- Bars et discothèques
- Cinémas et arcades
- Centres d'entraînement, gyms
- Arénas
- Autres similaires

**LIMITATION**  
du nombre de clients  
dans les restaurants

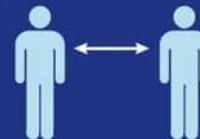
50 %  
de la  
capacité



**FERMETURE** des buffets  
et cabanes à sucre

**MAINTENIR UNE  
DISTANCE SÉCURITAIRE  
EN PUBLIC**

1 mètre



2 mètres si symptômes

[Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus)  
1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec



COVID-19

## JE CONTRIBUE !

Toute personne ayant de l'expérience ou une formation en santé ou en services sociaux et qui souhaite apporter son aide quant à la situation liée à la propagation de la COVID-19 est invitée à écrire un courriel à l'adresse suivante :

[jecontribuecovid19@msss.gouv.qc.ca](mailto:jecontribuecovid19@msss.gouv.qc.ca)

Votre  
gouvernement

Québec

Pour votre information :

# COVID-19



## **Vous avez un rendez-vous dans l'établissement? Voici ce que vous devez savoir.**

- Si vous avez effectué un voyage au cours des 14 derniers jours et que vous présentez de la toux ou de la température ou difficultés respiratoires, ne vous présentez pas à votre rendez-vous et téléphonez au **1 877 644-4545** pour obtenir des conseils.
- Si vous avez plus de 70 ans, l'établissement communiquera avec vous rapidement dans le cas où votre rendez-vous devrait être annulé ou reporté. Il n'est pas nécessaire de téléphoner. Si vous n'avez pas été contacté, c'est que votre rendez-vous a toujours lieu.
- Si vous vous présentez à un rendez-vous, venez seul sauf si vous avez besoin d'un accompagnateur.
- Les enfants ne doivent pas accompagner leurs parents à l'hôpital, à moins qu'ils n'aient eux-mêmes un rendez-vous.
- N'oubliez pas que les meilleures mesures de prévention des infections demeurent lavage de main, tousser dans le coude, jeter vos mouchoirs, garder une distance sociale de 2 mètres (autour de 7 pieds), etc.

Pour des informations générales sur le COVID-19,  
contacter le **1 877 644-4545**.

[www.ciassa.com](http://www.ciassa.com)

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appelaches

Québec 

## Nouvelles municipales :

- Le conseil municipal a reçu une confirmation d'aide financière pour les travaux admissibles sur le rang Lafrance et le chemin Nord de la Rivière, les travaux seront réalisés cet été.
- Le conseil municipal autorise la présentation d'une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour prolonger les travaux admissibles sur le chemin Nord de la Rivière en 2021
- La municipalité de Saint-Léon-le-Grand a mandaté Innovation Américk pour le projet de la bibliothèque.



## Activités à venir:

Par mesure de sécurité et pour suivre les recommandations du ministre, le centre des loisirs et le gymnase communautaire, la bibliothèque et le bureau municipal seront fermés jusqu'à nouvel ordre. L'école et l'église de Saint-Léon-le-Grand sont aussi fermées.

Il y a l'ANNULATION de tous les bingos, cours de danse, vie active et toute autres activités de rassemblement.

